



NOUVELLE AQUITAINE

WEBINAIRE du 03.11.2020

RENCONTRE RÉGIONALE DES ACTEURS DE LA
PLANIFICATION



PLUI – RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES À L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

Pour la Croissance Verte

Jacques Pallas

Maire de Saint-Georges-sur-Arnon

Administrateur d'AMORCE

Administrateur de la SEMER 36

Porte parole du Club des collectivités éoliennes (Cléo)

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS D'ISSOUDUN - INDRE

- Création en 1994 : 12 communes
9 communes de l'Indre et 3 communes du Cher
- Bassin de vie de 20 660 habitants sur un territoire de 311 km²
- 26 élus communautaires
- 6 conseils communautaires / an
- Collectivité à taxe additionnelle

FINANCES COMMUNAUTAIRES

Depuis 2014, en 6 ans, perte de 4 442 775€ de moyens financiers

- Maintien des taux d'imposition des taxes locales pour la 9^{ème} année consécutive
- Budget principal 18 850 000€ dont 6 600 000€ d'investissements
- DGF / habitant 44,54€
- Donnée fiscale CCPI (taxe additionnelle)
- IFER (éolien) 378 880€

SCOT – PLUI et ENERGIE :

Pourquoi l'échelon est pertinent ?

Echelon qui permet :

- De proposer un diagnostic de territoires sur les thématiques énergie;
- De réfléchir en tenant compte des caractéristiques des territoires (avantages, inconvénients, répartition) et donc d'orienter en prenant une réelle hauteur stratégique;
- d'obliger les acteurs infra, par la relation de compatibilité à s'interroger sur les thématiques énergie et à les décliner sur leur propre territoire via leur PLU.

URBANISME INTERCOMMUNAL

SCOT / PLUI

Janvier 2017, les communes compétentes pour l'urbanisme réglementaire (SCOT, PLUI, document d'urbanisme)

Juin 2017, signature marché relatif aux études, autorisation de programme = 360 000€ TTC

Mai 2019 = projet d'arrêt, avis favorable des 12 communes

06 décembre 2019 = adoption du PLUI et du SCOT par le conseil communautaire

ENVIRONNEMENT – TRANSITION ENERGETIQUE

Préservation de l'environnement

- **Paudy** : - création d'un poste source ENEDIS – 120 MW
 - exclusivement dédié aux ENR – éolien – PV
 - inauguration avril 2019, 1^{er} de la région centre

TABLEAU DE BORD DES ENERIES RENOUVELABLES

Eolien : - 9 communes sur 12 disposent d'un parc éolien
- 59 éoliennes – 150 MW , des projets sont en études

Photovoltaïque : - une réalisation au sol de 7,3 KWc s'ajoute
du photovoltaïque sur toitures.

Biomasse

cogénération: - 3,9 MW malterie
- 7,7 MW chaudière biomasse bois et réseau de chaleur.

- **Issoudun** : - chaufferie biomasse inaugurée en octobre 2019
 - 7 équipements publics alimentés en eau chaude et en chauffage
 - réseau de 1,8 km avec neufs sous-stations
 - énergie bois, forêt dans un rayon de 100 km autour d'Issoudun
 - réduction de l'émission de CO₂, 1930 T par an, équivalent au retrait de 1 000 voitures de la circulation.

Biomasse

cogénération : - construction de la plus grande centrale thermique

- lauréat appel à projets ADEME
- alimente un site industriel (séchage d'orge)
- fourniture chaleur à la malterie (BOURTMALT)
- surface de capteurs 15 000m²
- puissance de 12 MW – 8,7 GWh de chaleur / an
- diminution des consommations de GN du site – 10%
- réduction 2 200 tonnes de GES / an

CHAUDIÈRE BIOMASSE = ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Brulage : 8 000 T de matière sèche (malterie)
- Production 20 000 MWh d'électricité / an
- Réduction de 4 500 T/an de CO₂ (30%)
- 25% d'énergie du site produite à partir des ENR
- Dispositif complété par une centrale de cogénération gaz
 - 4 MW électrique
 - 4 MW thermique

Démarches TEPCV - CCPI

- Engagement octobre 2016 – 2017 – 2018
- Appuis financier pour 7 communes
- Enveloppe 500 000€ - 80% de subvention
- Audit et rénovation éclairage public
- Achat 5 véhicules électrique
- Installation panneaux photovoltaïque sur bâtiments et parkings
- Rénovation énergétique logement

- Travaux éligibles aux CEE- TEPCV
- Démarche 0 pesticides, acquisition matériel spécifique
- Aménagement jardin pédagogique BIO
- Développement de l'écocitoyenneté, projet éolien et photovoltaïque
- 1 200 foyers adoptent le composteur, fournis gratuitement
- La collecte textile avec EBS

TRANSPORTS COLLECTIFS

- TIG :** - desserte des services de proximité, des équipements culturels et sportifs d'Issoudun
- desserte – rapide – gratuit - fréquentation + 2,3% par an
 - nombre de passagers = 25 501 moyen par ½ journée = 86
 - budget 79 328€ coût du service par passager : 3,11€
- TIGR :** - création en 2002, gratuit desserte des 12 communes
- nombre de passagers 9 222 fréquentation + 20%
 - budget 66 543€ coût du service par passager : 7,22€

Aperçu de la loi TEPCV

Saint Georges Sur Arnon

PRIORITE N°1

PRIORITE N°2

- 2005/2009: 1^{er} parc éolien du Berry
14 machines – 35 MW + 144 000 € recettes fiscales (commune)
- Centre culturel George Sand BBC • CEE – Halte-garderie
- Économie éclairage public 25% • CEE – éclairage public
- 19 audits énergétique chez les particuliers
- 2 emplois communaux (secrétariat – espaces verts)
- Centre de maintenance parcs éoliens avec 16 emplois + sous traitance....
- 4 installations PV, bâtiments communaux
- 3 installations PV, bâtiments industriels en cours
- Continuité écologique rivière ARNON - milieu aquatique
- NATURA 2000 - ENS
- 2019/2020: 2^{ème} parc éolien en cours de réalisation
11 machines – 27 MW

PRIORITE N°3

2017-2018

ZAD : Zone Alimentaire Durable

- Rachat terres agricoles 10 ha (céréalières)
- ARNON – marais de la Presle - ENS (60 ha)
- Agriculture responsable :
 - Élevage (bovins – ovins) restauré en prairie en lien avec coteaux calcaire en pâture
 - Verger conservatoire – variété fruitières locales
 - Zone de maraichage

Création d'une AMAP

Installation :

- Jeune couple de maraichers
- Éleveur – bovins - ovins

Prochaine étape :

Programme Alimentaire Territorial (PAT)

L'HYDROGENE, VECTEUR DE TRANSITION ENERGETIQUE DES TERRITOIRES

- De l'hydrogène vert dans l'indre
- *Un projet d' « écosystème de mobilité hydrogène »*
- Des EnR décarbonisés :
 - Eoliennes,
 - Panneaux photovoltaïques,
 - Hydrauliques,
- « Plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique »
 - La mobilité,
 - L'industrie,
 - Le Power-to-gas.

Merci de votre attention

